



## Newsletter ENERGIES 2050

### Edition spéciale Rencontres citoyennes

« L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ? »

### N°2 - Biodiversité et Changements Climatiques

La préservation de la biodiversité occupe une place centrale au sein des négociations internationales, notamment depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, durant lequel la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a été ratifiée par une majorité de pays<sup>1</sup>. La biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes de la planète (faunes, flores, bactéries, etc.) ainsi que les milieux naturels dans lesquels elles vivent et interagissent. On estime que la Terre compte 10 à 100 millions d'espèces, dont seules 1,8 millions seraient connues<sup>2</sup>.

La biodiversité se compose d'espèces et d'écosystèmes qui ont évolué durant des millénaires pour atteindre leur état actuel. Ces écosystèmes reposent sur des équilibres fragiles, qui peuvent être fortement perturbés par une faible variation de leur environnement. Les changements climatiques actuels, qui devraient selon toute vraisemblance s'intensifier au cours des prochaines décennies, présentent donc un danger majeur, y compris pour les êtres humains dont la survie reste indissociable de la santé des écosystèmes.



---

<sup>1</sup> Source : Convention sur la diversité biologique ([www.cbd.int](http://www.cbd.int))

<sup>2</sup> Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-preservation-de-la-biodiversite,19292.html>)

## 1. La biodiversité terrestre : une richesse en danger

Les Nations Unies ont entrepris en 2000 la réalisation d'un rapport faisant l'état des lieux de la biodiversité sur l'ensemble de la planète, intitulé « Évaluation des écosystèmes pour le millénaire » (EM). Ce rapport, qui a nécessité un travail de quatre ans et la collaboration de 1 360 experts venant du monde entier, a permis de mieux comprendre les évolutions en cours et les obligations de conservation.

L'EM a ainsi souligné que l'homme a eu plus d'impacts sur son environnement et sur la biodiversité ces cinquante dernières années que durant tout le reste de l'histoire de l'humanité. Si les services écosystémiques (c'est-à-dire les bénéfiques et « services » qu'apportent les écosystèmes à l'homme) ont pu être exploités et ont permis le développement économique, le prix en a été élevé : les opportunités seront réduites pour les générations futures à cause de la dégradation des écosystèmes et des milieux naturels, ainsi que par la disparition d'espèces animales et végétales.

### ***Extinction des espèces et épuisement des ressources***

Les impacts du changement climatique sur la biodiversité sont avérés, un certain nombre d'espèces animales et végétales ayant notamment disparu ces dernières décennies. Chaque groupe d'organismes vivants étant unique et irremplaçable, ces disparitions sont susceptibles d'engendrer des effets en cascade désastreux pour le reste de leurs écosystèmes.

Selon les paléontologues, la durée d'existence moyenne d'une espèce est de cinq millions d'années<sup>3</sup>, et le taux de disparition moyen s'est élevé à une extinction par an durant ces 65 derniers millions d'années. Or, ce taux serait de nos jours 50 à 560 supérieurs à cette moyenne et serait en constante accélération. Les scientifiques parlent ainsi d'une sixième crise d'extinction, pouvant engendrer des conséquences qui seraient sans précédent<sup>4</sup>. Les populations sont elles aussi en déclin : selon l'organisation World Wildlife Fund (WWF), les « populations de poissons, d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles ont régressé en moyenne de 52 % depuis 1970<sup>5</sup> ».

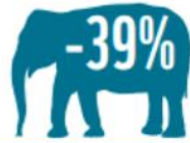
### ***L'Indice Planète Vivante de la Terre (permet d'évaluer l'état de la biodiversité)***

---

<sup>3</sup> Source : article Futura Science 22/10/2010 (<http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/actu/d/developpement-durable-taux-extinction-especes-mesurer-25715/>)

<sup>4</sup> Source : CNRS ([http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/?pid=decouv\\_chapA\\_p2\\_f1&zoom\\_id=zoom\\_a2\\_1](http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/?pid=decouv_chapA_p2_f1&zoom_id=zoom_a2_1))

<sup>5</sup> Source : WWF (<http://www.notre-planete.info/actualites/4105-planete-vivante-2014-WWF-disparition-moitie-especes-biodiversite>)



LES ESPÈCES TERRESTRES ONT ENREGISTRÉ UN DÉCLIN DE 39 % ENTRE 1970 ET 2010.



L'IPV DES ESPÈCES D'EAU DOUCE ACCUSE UNE CHUTE MOYENNE DE 76 %.



LES ESPÈCES MARINES ONT VU LEUR EFFECTIF RÉGRESSER DE 39 % ENTRE 1970 ET 2010.

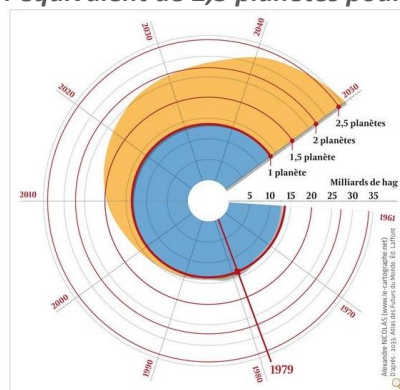
\* L'IPV révèle un déclin de 52 % entre 1970 et 2010. Ceci montre qu'en moyenne, les populations d'espèces de vertébrés sont de taille inférieure de moitié à celle qu'elle avait il y a 40 ans. Ce résultat est issu des évolutions de 10 380 populations de 3 038 espèces de mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, et poissons.

© WWF, ZLS, 2014

\*IPV : Indice Planète Vivante

Les ressources naturelles s'épuisent et se dégradent elles aussi. La Terre abrite à ce jour plus de sept milliards d'individus, et les pays du Sud émergent progressivement sur le plan économique. Nos besoins sont donc mécaniquement démultipliés, mais la disponibilité des ressources naturelles, par ailleurs inégalement réparties, reste limitée. Certaines ressources critiques comme l'eau, les minerais ou les métaux sont particulièrement affectées<sup>6</sup>. En 2011, près de 25% des terres émergées de la planète subissaient une dégradation, contre seulement 15% en 1991, sous les pressions de l'urbanisation et de l'agriculture principalement.

***L'empreinte écologique de l'Homme ne cesse d'augmenter (selon nos trajectoires, il nous faudrait en 2050 l'équivalent de 2,5 planètes pour survivre)***



➤ ***En savoir plus sur les extinctions massives de la Terre*** [http://www.notre-planete.info/environnement/biodiversite/extinctions\\_massives.php](http://www.notre-planete.info/environnement/biodiversite/extinctions_massives.php)

### ***La cause : les activités humaines et les changements climatiques***

Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié en 2014, il est quasi-certain que les êtres humains sont les principaux responsables du changement climatique, à travers les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Nos modèles économiques de développement reposent sur l'exploitation des énergies fossiles et ont amené la

<sup>6</sup> Source : article Consoglobe 12/01/2011(<http://www.consoglobe.com/epuisement-des-ressources-naturelles-et-demographie-cg/2>)

destruction d'importants puits de carbone. La concentration en gaz carbonique de l'atmosphère s'est ainsi considérablement accrue depuis le début de l'ère industrielle, pour atteindre 450 ppm (parts par millimètres), un chiffre en constante progression<sup>7</sup>.

Selon les scénarios du GIEC, la hausse des températures moyennes (comparées aux niveaux préindustriels, soit 1850) devrait atteindre +2,6°C à +4,8°C d'ici à 2100, bien au-delà de l'objectif des 2°C fixé par la communauté internationale. La population mondiale devrait, elle, atteindre les 9 milliards en 2050, dont 75% vivront en milieu urbain. Les pressions sur la biodiversité en seront donc d'autant plus conséquentes. L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire des Nations Unies prévoyait par ailleurs la disparition de 25% des mammifères, 12% des oiseaux et 32% des amphibiens d'ici la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. Les coraux diminueraient de 20% et les mangroves de 35%<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Source : rapport de synthèse de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (<http://www.millenniumassessment.org/documents/document.447.aspx.pdf>)

<sup>8</sup> Source : CNRS

## 2. Préserver la biodiversité mondiale : des actions à des niveaux multiples

### **Plans européens : stratégie « Europe 2020 » et réseau écologique paneuropéen**

La préservation des écosystèmes et des milieux naturels est une préoccupation mondiale qui nous concerne tous. En Europe, seuls 11% des écosystèmes protégés par l'Union Européenne sont effectivement bien conservés. Consciente des enjeux, l'UE a adopté une stratégie de conservation en 2011 articulée autour de six actions prioritaires. Parmi les six axes prioritaires, on retrouve la mise en place de mesures et de législations européennes, l'implication des secteurs agricole et forestier dans la protection de la biodiversité ou encore la lutte contre les espèces exotiques envahissantes<sup>9</sup>. Cette stratégie vise au final à faire reculer les taux d'extinction des espèces vivantes en Europe et à rétablir autant que possible les écosystèmes sur les territoires européens.

Le réseau Natura 2000, partie intégrante de la stratégie européenne pour la biodiversité aux côtés du réseau écologique paneuropéen et du réseau Emerald, illustre ces actions. Le but du réseau Natura 2000 est d'assurer la survie à long terme des espèces européennes menacées d'extinction. Il se compose d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, représentant 18,40% du territoire de l'UE<sup>10</sup>.



- **En savoir plus sur Natura 2000 :**  
[http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/nat2000/2002\\_faq\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/nat2000/2002_faq_fr.pdf)

### **La France et la biodiversité**

La France est elle aussi engagée dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité. Elle a adopté en 2004 la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), stratégie renforcée par le Grenelle de l'Environnement et qui s'est développée autour de cinq axes principaux : stopper la perte de biodiversité, améliorer la qualité de l'eau, établir une agriculture durable, protéger et valoriser les ressources marines de manière durable et développer des outils et méthodologies afin de renforcer les connaissances<sup>11</sup>.

Un projet de loi a par ailleurs été adopté par l'Assemblée Nationale en mars 2015, et l'Agence française pour la biodiversité a vu le jour. Cette Agence, dotée d'un budget de 60 millions d'euros en 2015, agira sur la préservation de la biodiversité, mais aussi sur la recherche et la formation. Le projet de loi permettra entre autres de lutter plus efficacement contre le braconnage en renforçant les sanctions, ou encore d'adapter les outils de préservation aux spécificités de chaque espèce<sup>12</sup>.



- **En savoir plus sur le nouveau projet de loi :**  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-projet-de-loi-biodiversite-est>

<sup>9</sup> Source : Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/news/environment/110503\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/news/environment/110503_fr.htm))

<sup>10</sup> Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Natura-2000-en-quelques-chiffres.html>)

<sup>11</sup> Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-principaux-outils-de-la-19294.html>)

<sup>12</sup> Source : Gouvernement Français (<http://www.gouvernement.fr/action/la-protection-de-la-biodiversite>)

### **Les engagements en Région PACA**

La mer Méditerranée est l'un des « *points chauds* » de la biodiversité terrestre. La Région Provence – Alpes - Côte d'Azur est une région riche en faune, en flore et en espaces naturels. Elle possède la plus grande étendue d'espaces naturels du pays, et abrite les deux tiers des espèces végétales, un tiers des insectes ainsi que de nombreux oiseaux migratoires. Elle compte par ailleurs de nombreux parcs naturels nationaux et régionaux, ainsi que des réserves naturelles<sup>13</sup>.

Territoire naturellement riche, la région PACA est toutefois une zone particulièrement sensible aux changements climatiques. La déclinaison locale des plans nationaux de lutte contre les changements climatiques et de préservation de la biodiversité y est de ce fait particulièrement importante. La Région a déjà adopté plusieurs mesures, telles que la stratégie de création des aires protégées (4 parcs nationaux, 6 parcs régionaux et 18 réserves naturelles<sup>14</sup>) ou encore la Trame Verte et Bleue, initiative qui s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (découlant du Grenelle de l'environnement), un outil co-piloté par la Région et l'Etat. La Trame Verte et Bleue vise à développer un outil d'aménagement du territoire dans le but de redonner de la cohérence aux réseaux écologiques et assurer ainsi la préservation des espèces<sup>15</sup>.

➤ **En savoir plus sur la Trame Verte et Bleue :** <http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb>

### **3. Pour en savoir plus :**

Évaluation des écosystèmes pour le millénaire

<http://www.unep.org/maweb/fr/About.aspx>

Résumé du rapport du GIEC

<http://energies2050.org/nos-thematiques/dossier-2/rapportgiec5/>

La Commission Européenne et la biodiversité

[http://ec.europa.eu/news/environment/110503\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/news/environment/110503_fr.htm)

Politiques françaises en matière de préservation de la biodiversité

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-principaux-outils-de-la,19294.html>

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r145.html>

---

<sup>13</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

(<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/1-biodiversite-r1383.html>)

<sup>14</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<sup>15</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

(<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/continuites-ecologiques-et-trame-verte-et-bleue-r347.html>)

## Rencontres citoyennes

# "L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ?"

Tous citoyens et acteurs.... à la rencontre des citoyens pour échanger sur les rôles respectifs et complémentaires de l'Europe, des collectivités territoriales et des citoyens dans la mise en œuvre de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique.

ENERGIES 2050, avec le soutien de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) dans le cadre de son appel à projets « *Soutien régional à la citoyenneté européenne* », organise une série de rencontres citoyennes sur le thème « **L'Europe, le changement climatique, la transition énergétique, ma région et moi ?** ».

Ces rencontres, qui prendront place sur différents territoires de la région PACA, ont pour objectifs de :

- sensibiliser les citoyens sur les politiques et actions entreprises au niveau européen en termes de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques les informer sur leurs moyens d'actions, notamment en ce qui concerne leur participation au processus démocratique européen.
- souligner le lien entre le local et le global pour donner du sens aux messages et actions européennes et internationales en les replaçant dans un contexte local
- favoriser la prise en compte des dynamiques portées par l'Union européenne et d'encourager à une meilleure appropriation d'une citoyenneté européenne participative, engagée, mobilisée sur les grands enjeux du climat et de la transition énergétique.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Venez nombreux !**

# Rejoignez-nous! ENERGIES 2050 c'est chacun d'entre nous !

ENERGIES 2050 ne peut fonctionner sans votre soutien financier. Nous avons besoin de vous pour agir. Merci d'avance pour vos cotisations, vos dons, ou votre soutien.

Accéder à la page Pour nous soutenir :  
<http://energies2050.org/don/>

Quelque soit votre situation personnelle ou professionnelle, que vous soyez expert ou citoyen, que vous soyez du Nord ou du Sud, nous vous invitons à rejoindre ENERGIES 2050.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet !  
<http://energies2050.org/>

Retrouvez-nous sur **Facebook**, **Twitter** et **YouTube**!!

ENERGIES 2050  
688 chemin du Plan  
06410 Biot  
France

[www.energies2050.org](http://www.energies2050.org)

[contact@energies2050.org](mailto:contact@energies2050.org)